



Juillet 2010

Le projet « Augmentation de la couverture Internet dans le Bas-Saint-Laurent » sur le point de se réaliser

Par la MRC de Rivière-du-Loup

À la question, avez-vous actuellement accès à Internet haute vitesse? Si vous répondez non, c'est que vous faites partie du 15 % des ménages du Bas-Saint-Laurent qui n'ont malheureusement pas accès à ce service. Majoritairement localisés en milieu rural, c'est en moyenne 1000 ménages par MRC, à l'exception de la MRC de Matane et de Témiscouata où l'on compte respectivement 2 000 et 3 000 ménages, qui ne peuvent avoir accès à Internet haute vitesse, puisque la couverture actuelle est limitée à 5 km autour de la centrale téléphonique.

C'est dans ce contexte que les huit MRC du Bas-Saint-Laurent ont décidé de faire front commun pour présenter le projet « **Augmentation de la couverture Internet dans le Bas-Saint-Laurent** ». Ce projet, coordonné par la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent, offrira aux foyers actuellement non desservis la possibilité de s'abonner à des services à large bande à un prix raisonnable, peu importe où ils habitent sur le territoire et ce, dans chacune des 115 municipalités du Bas-Saint-Laurent.

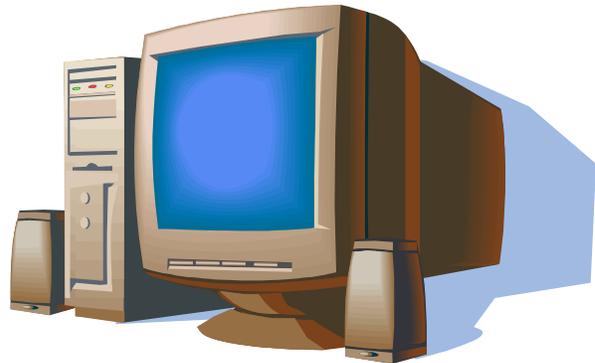
Si tout se passe comme prévu, la CRÉ prévoit que les travaux débiteront au courant de l'été. Ce projet de plus de 15 millions a reçu, en mai dernier, un appui financier du gouvernement fédéral qui représente 50 % des coûts et est en attente d'une réponse du gouvernement provincial en regard du financement demandé dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ». À ce financement gouvernemental s'ajoutera celui de la firme Barrett Xplore, fournisseur retenu pour les solutions sans fil et satellitaires sur le territoire bas-laurentien.

La firme responsable de la réalisation du projet, Barrett Xplore, débutera cet automne l'implantation de tours et l'installation d'équipements pour le service sans fil. Lorsque les plans d'ingénierie détaillés seront réalisés, comprenant entre autres la localisation des tours mais également les types d'équipement devant être installés, des assemblées

d'information se tiendront dans chacune des MRC. Les premiers branchements sans fil sont prévus pour l'automne et le service satellite de dernière génération serait opérationnel à l'été 2011.

Rappelons que le projet « **Augmentation de la couverture Internet dans le Bas-Saint-Laurent** » est le troisième projet de télécommunication que coordonne la CRÉ. Le premier a débuté en 2001 et consistait à déployer de la fibre optique dans les écoles, les bâtiments municipaux et les bibliothèques. Le deuxième projet, réalisé en 2005 avec les SADC du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'avec le financement d'Industrie Canada, de Bell et de TELUS, consistait à déployer l'Internet haute vitesse filaire dans toutes les localités.

Il aura fallu beaucoup de patience des ménages non desservis, des fonds supplémentaires ainsi que des technologies appropriées avant d'arriver au troisième projet. Ce dernier a commencé au début de l'an 2009 par un recensement de tous les ménages non desservis. Puis, la CRÉ a procédé en juin 2009 à un appel de propositions auprès d'entreprises capables de combler les besoins. La proposition de Barrett Xplore a été retenue, mais il manquait les outils financiers. Les gouvernements du Québec et du Canada ont respectivement mis en place des programmes d'appui financier en mars et juillet 2009.



Ce bref historique rappelle comment les télécommunications sont devenues un enjeu de développement économique et social pour le Bas-Saint-Laurent. Il n'est plus possible de communiquer aujourd'hui sans Internet; tous les citoyens en ont besoin. C'est aussi un service essentiel en milieu rural pour permettre une meilleure occupation du territoire et pour maintenir ou développer la présence de télétravailleurs dans toutes sortes de domaines.

Pour de plus amples informations sur l'avancement de ce grand projet, consultez le site Internet de la Conférence régionale des éluEs (CRE) du Bas-Saint-Laurent au :

www.crebsl.org/volet_economique

et cliquez sur [Inforoute et Internet haute vitesse](#)

Source : Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent